



Aux représentants des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déménagement des services techniques, industriels et des bâtiments sur le site de Bevaix au 1^{er} juillet 2018

Après cinq mois de fonctionnement des services communaux, le Conseil communal tire les premiers enseignements des prestations et services offerts à la population des six villages suite à la fusion au 1^{er} janvier 2018.

Dans l'optique d'une synergie et d'une collaboration efficace entre les services communaux, l'exécutif a souhaité centraliser les services de l'aménagement du territoire, les services techniques, industriels et des bâtiments sur le site de Bevaix au 1^{er} juillet 2018.

Ce regroupement permettra donc aux citoyens et partenaires communaux d'éviter de se déplacer à plusieurs endroits pour obtenir des informations techniques dans différents domaines.

En effet, le guichet du site de Bevaix permettra d'offrir un service à la population tant pour le contrôle des habitants que pour toutes les questions techniques liées aux permis de construire et aux infrastructures communales (routes, eaux claires et usées, etc.).

Le bâtiment de l'administration communale situé à Bevaix a l'avantage de pouvoir accueillir sous le même toit toutes les personnes concernées par ce regroupement : les conseillers communaux, chefs des dicastères, avec l'ensemble des collaborateurs de leurs services. Les bureaux et salles de séances sont disponibles, bien équipés et pratiques.

Une réflexion est en cours concernant le site de Gorgier et les possibilités d'aménagement pour d'autres services communaux.

Nous espérons que ce regroupement des services communaux offre une qualité de prestations à la hauteur des attentes de notre population et des contacts privilégiés avec nos différents partenaires.

Le Conseil communal

Contact médias :

M. Gilbert Bertschi, Président du Conseil communal,
gilbert.bertschi@ne.ch, 079 637 26 97.